

Préfecture

Secrétariat général

Direction des Collectivités Locales  
et des Élections

Bureau du Contrôle de Légalité  
et des Élections

**Arrêté préfectoral modificatif  
instituant les commissions de propagande à l'occasion  
des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020**

**Le Préfet de l'Oise  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le code électoral, notamment ses articles L. 241, R. 31 à R. 34 ;

VU le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires, et portant convocation des électeurs ;

VU l'ordonnance du 9 décembre 2019 de la Première Présidente de la cour d'appel d'Amiens ;

VU les désignations du 27 décembre 2019 faites par le Directeur de la Poste ;

VU les propositions formulées par les maires des communes concernées ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 février 2020 instituant les commissions de propagande à l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Le tableau annexé à l'arrêté préfectoral du 27 février 2020 visé est modifié pour l'arrondissement de Senlis. Le reste est sans changement.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, les sous-préfets de Clermont, de Senlis et de Compiègne, les présidents des commissions de propagande, les maires des communes concernées et le directeur de la Poste sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Oise.

Beauvais, le **13 MARS 2020**  
Pour le préfet et par délégation,  
le Secrétaire général

Dominique LEPIDI

*11*

**ANNEXE : TABLEAUX DE COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE**

**1 - Communes ayant signé une convention avec l'État pour la mise sous pli des documents destinés aux électeurs :**

Président de la commission de propagande pour l'arrondissement de Beauvais :

- 1<sup>er</sup> tour : M. BIELITZKI Franck, Président du tribunal judiciaire de Beauvais
- 2<sup>e</sup> tour : M. BIELITZKI Franck, Président du tribunal judiciaire de Beauvais

ANDEVILLE	1 rue Jean Jaures		60570	M. RENON Vincent	M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre Suppléant : Mme GODARD Sylvaine	Mme PIGEON Marie-Line	Mme CELLOT Karine Mme CHEKAL Aurélie Mme SANTA-CROCE Rosana
BEAUVAIS	1 rue Desgroux	BP 60330	60021	M. RENON Vincent	Suppléant : M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre	Mme PIGEON Marie-Line	Mme ROUSSEL Catherine
BORNEL	Rue de l'Église		60540	M. RENON Vincent	Suppléant : Mme GODARD Sylvaine	Mme PIGEON Marie-Line	Mme JAKIC Pascale
BRESLES	Cour du Château		60510	M. RENON Vincent	Suppléant : M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre	Mme PIGEON Marie-Line	Mme PETROT Delphine
CREVECOEUR LE GRAND	Place de l'Hôtel de Ville	BP41	60360	M. RENON Vincent	Suppléant : Mme GODARD Sylvaine	Mme PIGEON Marie-Line	M. TRIBOUT Jean-Michel M. CHAUMETTE Patrick
GRANDVILLIERS	Place Barbier		60210	M. RENON Vincent	Suppléant : M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre	Mme PIGEON Marie-Line	M. PEDRONO Lionel
MERU CEDEX	Place de l'Hôtel de Ville	BP 129	60111	M. RENON Vincent	Suppléant : Mme GODARD Sylvaine	Mme PIGEON Marie-Line	M. PODEVIN Philippe Mme DESCROIX Valérie
NOAILLES	1 rue de Paris		60430	M. RENON Vincent	Suppléant : M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre	Mme PIGEON Marie-Line	M. WALLIEZ Eric
SAINTE GENEVIEVE	2 rue Maurice Bled		60730	M. RENON Vincent	Suppléant : Mme GODARD Sylvaine	Mme PIGEON Marie-Line	Mme HOUBION-ROUX Béatrice

*21*

COMMUNE	ADRESSE	CEDEX	CP	Représentant du Préfet	Représentant de la Poste	Secrétariat Préfet	Commune
AGNETZ	78 rue de Fay		60600	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	M. FONTAINE
BRETEUIL	Rue Raoul Fuchez		60120	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	M. LEFEVRE François
BREUIL-LE-SEC	Rue de la Mairie		60840	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	Mme MIRALLEZ Lauriane
BREUIL LE VERT	8 rue du Moulin		60600	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	M. BULEUX Cyril M. MAILLOT Jean-Noël
CAUFFRY	123 route de Mouy		60280	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	Mme POESSEL Maryse
CLERMONT CEDEX	7 rue du Général Pershing	BP 30083	60607	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	Mme GÉVARD Leticia
LIANCOURT	232 rue Jules Michelet	BP 70209	60332	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	Mme DELAPLACE Cécile
MAIGNELAY-MONTIGNY	rue François Mitterrand		60420	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	Mme LEFEVRE Chantal Mme LAVOINE Valérie
MOUY	45 Place du Docteur Avignin		60292	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	Mme SAJID Saubia
RANTIGNY	13 rue Anatole France		60292	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme FORESTIER Véronique	M. GILLERY Grégoy
SAINT JUST EN CHAUSSEE	Place René Benoist		60130	Mme MANGEARD Dominique	M. LE BOZEC Jérôme Suppléant : Mme FREVILLE Michèle	Mme NUON Julia	Mme LEVERBE Marie-France

3

Président de la commission de propagande pour l'arrondissement de Compiègne :

- 1<sup>er</sup> tour : Mme DUBOSQ Nadine, Présidente du tribunal judiciaire de Compiègne

- 2<sup>e</sup> tour : Mme RICHARD-FONTAINE Adeline, Juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Compiègne

ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE							
COMMUNE	ADRESSE	CEDEX	CP	Représentant du Préfet	Représentant de la Poste	Secrétariat Préfet	Commune
CHOISY AU BAC CEDEX	2 rue de l'Algie	BP 40083	60751	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	Mme MINIGGIO Ghyslaine Mme BOUCHARD Eclaire
COMPIEGNE CEDEX	Place de l'Hôtel de Ville	CS 30009	60321	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	Mme LENGLET Ebdide Mme STELIGA Patricia
ESTREES SAINT DENIS	15 rue de l'Hôtel de Ville	BP 3	60190	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	Mme TOURMAN Nathalie
LONGUEIL-ANNEE	Place de la Mairie		60150	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	Mme BEAUMONT-LEN Mayline Mme FOURRIER Sonia
MARGNY-LES-COMPIEGNE	117 avenue Octave Buisin		60280	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	Mme RENAUDIN Virginie
NOYON	Hôtel de Ville	BP 30169	60406	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	Mme GALLICO Dominique
RIBECOURT-DRESLINCOURT	Place de la République		60170	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	M. BRACKEZ Jérémi
THOUROTTE	18 rue Jean Jaurès		60150	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	Mme GOSCAUX Céline Mme COLLERY Céline
VENETTE	74 rue de la République		60280	Mme DURAND Annick	Mme WERMUTH Odile Suppléant : M. TUQUET Sébastien	Mme NUON Julia	Mme BEAUFILS Amélie

4

Président de la commission de propagande pour l'arrondissement de Senlis :

- 1<sup>er</sup> tour : M. BORZEIX Arnaud, Président du tribunal judiciaire de Senlis
- 2<sup>e</sup> tour : M. BORZEIX Arnaud, Président du tribunal judiciaire de Senlis

ARRONDISSEMENT DE SENLIS							
COMMUNE	ADRESSE	CEDEX	CP	Représentant du Préfet	Représentant de la Poste	Secrétariat Préfet	Commune
BETHISY ST PIERRE	84 rue du docteur Chopinet		60230	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme DUFOSSÉ Virginie
LA CHAPELLE EN SERVAL	1200 rue de Paris		60520	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme CHAPPAT Céline
CIRES LES MELLO	7 rue de la Mairie		60660	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme TERRIER Nathalie Mme THOMASO Evelyne
LAMORLAYE	24 rue du Général Leclerc		60260	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme OUIGNON Anne-Laure
MONTAIGNE CEDEX	Hôtel de Ville	BP 50209	60762	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme DAUVERGNE Sylvie
NANTEUILLE-HAUDOIN	8 Place de la République		60440	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme MARCHAL Estelle
NOGENT-SUR-OISE	74 rue du Général de Gaulle	BP 10102	60180	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	M. DENIS Laurent Mme VELU Delphine
PONTPOINT	894 rue Saint-Gervais		60700	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme JACQUOT Marie-France Mme LOMONACO Christiane
PONT-SAINT-MAXENCE	7 Place Menades France	BP 40159	60721	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme BROUJART Catherine
PRECY-SUR-OISE	47 rue Charles de Gaulle		60460	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Madame DUDOUT Patricia
SAINTEULLE-D'ESSERENT	14 place de la Mairie		60340	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme PHILBERT Stéphanie
VERBERIE	13 rue Juliette Adams		60410	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme LANGELUS Gwladys
VERNEUIL-EN-HALATTE	7 rue Pasteur		60550	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	Mme YABLE Delphine
VILLERS SAINT PAUL	Place François Mitterrand	BP 50009	60870	Mme DEPALE Muriel	M. RAZIK Gregory Suppléant : M. COSNIER Jacques	Mme DANNEEL Dominique	M. LOPES José

5

2. – Communes n'ayant pas signé une convention avec l'État pour la mise sous pli des documents destinés aux électeurs :

Président :

- 1<sup>er</sup> tour : M. BIELITZKI Franck, Président du tribunal judiciaire de Beauvais
- 2<sup>e</sup> tour : M. BIELITZKI Franck, Président du tribunal judiciaire de Beauvais

ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS						
COMMUNE	ADRESSE	CEDEX	CP	Représentant du Préfet	Représentant de la Poste	Secrétariat Préfet
AUNEUIL	60 rue du Prieuré		60390	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
CHAUMONT EN VEXIN	45 rue de l'Hotel de Ville		60240	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
SERIFONTAINE	2 rue Hacque		60590	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT						
COMMUNE	ADRESSE	CEDEX	CP	Représentant du Préfet	Représentant de la Poste	Secrétariat Préfet
BURY	Place Charles de Gaulle		60250	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
FITZ-JAMES	21 rue Jules Ferry		60600	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
LAIGNEVILLE	390 rue de la République		60290	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu

ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE						
COMMUNE	ADRESSE	CEDEX	CP	Représentant du Préfet	Représentant de la Poste	Secrétariat Préfet
LACROIX-SAINT-OUEN	85 rue Nationale		60610	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu

6



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'OISE

Elections des conseils municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2020  
Arrêté modificatif portant constitution d'une commission de contrôle pour la ville de BEAUVAIS

PREFET DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 85-1 et R. 93-1 à R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs.

Vu les désignations effectuées par Mme la Première Présidente de la Cour d'Appel d'Amiens ;

Vu l'ordonnance rectificative de Mme la Première Présidente de la Cour d'Appel d'Amiens

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de l'Oise ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : La commission qui aura son siège à la mairie de Beauvais est modifiée ainsi qu'il suit :

*Pour le premier tour :*

Président : Monsieur Nicolas VERMEULEN, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Beauvais ;

*Pour le 2<sup>ème</sup> tour :*

Président : Monsieur David RIVET, vice-président au tribunal judiciaire de Beauvais ;

**Article 3** : Le reste est sans changement.

**Article 3** : Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise et les présidents de la commission sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au maire de Beauvais.

A Beauvais, le 13 MARS 2020

Pour le Préfet et par délégation,  
Le secrétaire Général,

Dominique LEPIDI

ARRONDISSEMENT DE SENLIS						
COMMUNE	ADRESSE	CEDEX	CP	Représentant du Préfet	Représentant de la Poste	Secrétariat Préfet
CHAMBLY	Place de l'Hôtel de Ville	BP 10110	60542	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
CHANTILLY	11 avenue du Maréchal Joffre		60500	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
COYE-LA-FORET	1 Place de la Mairie	BP 1	60580	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
CREIL CEDEX	Place François Mitterrand		60109	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
CREPY EN VALOIS	2 avenue du Général Leclerc		60800	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
GOUVIEUX	48 rue de la Mairie		60270	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
NEUILLY-EN-THELLE	3 avenue des Chq Martyrs		60530	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
ORRY-LA-VILLE	4 Place de l'Abbé Clin		60560	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
LE PLESSIS BELLEVILLE	8 Place de l'Eglise		60330	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
SAINT-MAXIMIN	15 rue Jean Jaurès		60740	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu
SENLIS	3 Place Henri IV		60300	Mme PIGEON Marie-Line	Mme MENETRIER Martine	Mme BAUDSON Virginie Suppléant : M. MOUNIER Matthieu

7

8



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'OISE

Élections des conseils municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2020  
Arrêté portant constitution d'une commission de contrôle pour la ville de COMPIEGNE

PREFET DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 85-1 et R. 93-1 à R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs.

Vu les désignations effectuées par Mme la Première Présidente de la Cour d'Appel d'Amiens ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de l'Oise ;

#### AR R E T E

Article 1er : A l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2019, il est institué, dans la ville de Compiègne une commission chargée de veiller à la régularité de la composition des bureaux de vote ainsi qu'à celle des opérations de vote, de dépouillement des bulletins et de dénombrement des suffrages et de garantir aux électeurs ainsi qu'aux candidats ou listes en présence, le libre exercice de leurs droits.

Article 2 : Cette commission qui aura son siège à la mairie de Compiègne est constituée ainsi qu'il suit :

*Pour le premier tour :*

Président : Madame Hélène JOURDAIN, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention au tribunal judiciaire de Compiègne ;

Membre : Monsieur Xavier LACASA, juge des enfants au tribunal judiciaire de Compiègne ;

Membre : Madame Annick DURAND , secrétaire générale de la sous-préfecture de Compiègne, suppléée par Madame Julia NUON, cheffe du bureau de l'animation territoriale à la sous-préfecture de Compiègne.

*Pour le 2<sup>ème</sup> tour :*

Président : Madame Agnès SABASSIER-LECONTE, vice-présidente au tribunal judiciaire de Compiègne ;

Membre : Madame Nadine DUBOSCQ, présidente du tribunal judiciaire de Compiègne ;

Membre : Madame Annick DURAND , secrétaire générale de la sous-préfecture de Compiègne, suppléée par Madame Julia NUON, cheffe du bureau de l'animation territoriale à la sous-préfecture de Compiègne.

Article 3 : Madame Annick DURAND assurera le secrétariat.

Article 4 : La commission pourra s'adjoindre des délégués choisis parmi les électeurs du département.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise et les présidents de la commission sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au maire de Compiègne

A Beauvais, le 9 MARS 2020

Pour le Préfet et par délégation,  
Le secrétaire Général,

Dominique LEPIDI

9

10



PREFET DE L'OISE

Elections des conseils municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2020  
Arrêté portant constitution d'une commission de contrôle pour la ville de CREIL

PREFET DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 85-1 et R. 93-1 à R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs.

Vu les désignations effectuées par Mme la Première Présidente de la Cour d'Appel d'Amiens ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de l'Oise ;

#### A R R E T E

**Article 1er :** A l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2019, il est institué, dans la ville de Creil une commission chargée de veiller à la régularité de la composition des bureaux de vote ainsi qu'à celle des opérations de vote, de dépouillement des bulletins et de dénombrement des suffrages et de garantir aux électeurs ainsi qu'aux candidats ou listes en présence, le libre exercice de leurs droits.

**Article 2 :** Cette commission qui aura son siège à la mairie de Creil est constituée ainsi qu'il suit :

*Pour le premier tour :*

Président : Monsieur Arnaud BORZEIX, président du tribunal judiciaire de Senlis, suppléé par Madame Emmanuelle DEMAZIERE, vice-présidente au tribunal judiciaire de Senlis ;  
Membre : Maître Justine DEVRED, bâtonnière de l'ordre des avocats du barreau de Senlis suppléée par maître Maxime GALLIER, avocat au barreau de Senlis ;  
Membre : Madame Muriel DEPALE, secrétaire générale de la sous-préfecture de Senlis, suppléée par Madame Dominique DANNEEL, cheffe du bureau de la sécurité et de la réglementation.

*Pour le 2<sup>ème</sup> tour :*

Président : Monsieur Arnaud BORZEIX, président du tribunal judiciaire de Senlis, suppléé par Madame Emmanuelle DEMAZIERE, vice-présidente au tribunal judiciaire de Senlis ;  
Membre : Maître Justine DEVRED, bâtonnière de l'ordre des avocats du barreau de Senlis suppléée par maître Maxime GALLIER, avocat au barreau de Senlis ;  
Membre : Madame Muriel DEPALE, secrétaire générale de la sous-préfecture de Senlis, suppléée par Madame Dominique DANNEEL, cheffe du bureau de la sécurité et de la réglementation.

**Article 3 :** Madame Muriel DEPALE assurera le secrétariat.

**Article 4 :** La commission pourra s'adjoindre des délégués choisis parmi les électeurs du département.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise et les présidents de la commission sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au maire de Creil.

A Beauvais, le 9 MARS 2020

Pour le Préfet et par délégation,  
Le secrétaire Général,

Dominique LEPIDI

Elections des conseils municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2020  
Arrêté portant constitution d'une commission de contrôle pour la ville de NOGENT-SUR-OISE

PREFET DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 85-1 et R. 93-1 à R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs.

Vu les désignations effectuées par Mme la Première Présidente de la Cour d'Appel d'Amiens ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de l'Oise ;

#### A R R E T E

**Article 1er :** A l'occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2019, il est institué, dans la ville de Nogent-sur-Oise une commission chargée de veiller à la régularité de la composition des bureaux de vote ainsi qu'à celle des opérations de vote, de dépouillement des bulletins et de dénombrement des suffrages et de garantir aux électeurs ainsi qu'aux candidats ou listes en présence, le libre exercice de leurs droits.

**Article 2 :** Cette commission qui aura son siège à la mairie de Nogent-sur-Oise est constituée ainsi qu'il suit :

*Pour le premier tour :*

Président : Monsieur Arnaud BORZEIX, président du tribunal judiciaire de Senlis, suppléé par Madame Emmanuelle DEMAZIERE, vice-présidente au tribunal judiciaire de Senlis  
Membre : Maître Justine DEVRED, bâtonnière de l'ordre des avocats du barreau de Senlis suppléée par maître Maxime GALLIER, avocat au barreau de Senlis  
Membre : Madame Muriel DEPALE, secrétaire générale de la sous-préfecture de Senlis, suppléée par Madame Dominique DANNEEL, cheffe du bureau de la sécurité et de la réglementation.

*Pour le 2<sup>ème</sup> tour :*

Président : Monsieur Arnaud BORZEIX, président du tribunal judiciaire de Senlis, suppléé par Madame Emmanuelle DEMAZIERE, vice-présidente au tribunal judiciaire de Senlis  
Membre : Maître Justine DEVRED, bâtonnière de l'ordre des avocats du barreau de Senlis suppléée par maître Maxime GALLIER, avocat au barreau de Senlis  
Membre : Madame Muriel DEPALE, secrétaire générale de la sous-préfecture de Senlis, suppléée par Madame Dominique DANNEEL, cheffe du bureau de la sécurité et de la réglementation.

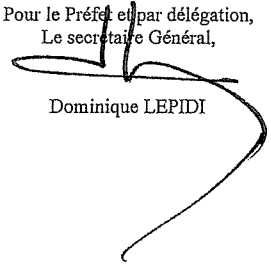
**Article 3 :** Madame Muriel DEPALE assurera le secrétariat.

**Article 4 :** La commission pourra s'adjoindre des délégués choisis parmi les électeurs du département.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise et les présidents de la commission sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au maire de Nogent-sur-Oise.

A Beauvais, le 11 MARS 2020

Pour le Préfet et par délégation,  
Le secrétaire Général,

  
Dominique LEPIDI

13

14

Arrêté modificatif fixant les lieux et le nombre de bureaux de vote dans le département de l'Oise  
pour le renouvellement général des conseillers municipaux  
et des conseillers communautaires des 15 et 22 mars 2020

LE PREFET DE L'OISE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code Électoral et notamment son article R. 40, dernier alinéa ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 octobre 2017 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de préfet de l'Oise ;

VU l'arrêté du Préfet de l'Oise en date du 23 août 2019 fixant les lieux et le nombre de bureaux de vote dans le département de l'Oise et son modificatif en date du 27 janvier 2020 ;

VU l'instruction INTA2007053C du Ministre de l'Intérieur en date du 9 mars 2020 relative à l'organisation des élections municipales des 15 et 22 mars 2020 en situation d'épidémie de coronavirus COVID-19 ;

CONSIDÉRANT le caractère actif de la propagation du virus au niveau national et des risques pour la santé publique ;

CONSIDÉRANT l'inadaptation manifeste d'un certain nombre de bureaux de vote à l'organisation des élections et à l'accueil des électeurs en situation d'épidémie de coronavirus COVID-19 ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Oise ;

### ARRÊTE

**Article 1 :** L'arrêté préfectoral du 23 août 2019 fixant les lieux et le nombre de bureaux de vote dans le département de l'Oise, modifié le 27 janvier 2020, est modifié comme suit pour les communes et bureaux de vote mentionnés en annexe.

**Article 2 :** Les déplacements des bureaux de vote tels que prévus au présent arrêté valent uniquement pour les scrutins des 15 et 22 mars 2020.

**Article 3 :** Le reste est sans changement.

**Article 4 :** Le secrétaire général de la Préfecture et les maires concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

A Beauvais, le **13 MARS 2020**

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

  
Dominique LEPIDI

COMMUNE	ARRONDISSEMENT	ADRESSE DES BUREAUX DE VOTE
AMBLAINVILLE	BEAUVAIS	Salle des fêtes - Place du 11 Novembre
ANTHEUIL-PORTES	COMPIEGNE	Salle des fêtes Arislide Boulanger
AUTRÈCHES	COMPIEGNE	Salle multifonctions - 10, rue du Point du Jour
BLARGIES	BEAUVAIS	Salle des Fêtes - Rue Principale
BOUILLANCY	SENLIS	Ecole - 52, rue Fromentelle
CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	COMPIEGNE	136, rue du Mariquey
CANLY	COMPIEGNE	Salle multifonctions - 23, rue des Écoles
CHEPOIX	CLERMONT	Salle des fêtes - 6, rue de l'École
CORMEILLES	BEAUVAIS	Salle des fêtes de Cormeilles - Rue de l'Abbé Wassler
FEIGNEUX	SENLIS	Salle Communale Pierre Grimaud - 1 rue du Chêne
FOUQUENIES	BEAUVAIS	Salle polyvalente - 31, rue des Fougères
FRANCASTEL	BEAUVAIS	Salle des fêtes - 1, petite rue de l'Écu
FRESNES L'EGUILLON	BEAUVAIS	Centre Pédagogique - Rue de la Mairie
FRESNIÈRES	COMPIEGNE	Mairie - 15, rue Principale
FROISSY	CLERMONT	Salle des fêtes - 14, rue de l'Église - Place des Tilleuls
GOUVIEUX	SENLIS	1er bureau - Bureau centralisateur - Salle du Conseil - 48, rue de la Mairie
GOUY-LES-GROSEILLERS	CLERMONT	1, Chaussée Brunehaut
LACROIX-SAINT-OUEN	COMPIEGNE	1er bureau - Bureau centralisateur - Salle Intercommunale - Mairie - 65, rue Nationale
LALANDE-EN-SON	BEAUVAIS	16, rue du Tour de Ville
LALANDELLE	BEAUVAIS	Salle des Fêtes - 8, rue Principale
LA NEUVILLE EN HEZ	CLERMONT	Salle des Fêtes - Rue Eugène Corbillon
LARBROYE	COMPIEGNE	Ecole - 51, rue de la Mairie
MAIMBEVILLE	CLERMONT	Salle Communale - 18, Grande Rue
MAULERS	BEAUVAIS	Ecole - Bâtiment annexe - 16, Grande Rue
MONNEVILLE	BEAUVAIS	Salle des fêtes - 1, place du Friège
MONTAGNY-SAINTE-FELICITE	SENLIS	Ecole - 4, rue Niville
MORY-MONTCRUX	CLERMONT	Salle Multifonctions - 24 bis Grande Rue
NEUFVY-SUR-ARONDE	COMPIEGNE	Salle des Fêtes - Place du Jeu de Paume
OROER	BEAUVAIS	Salle des fêtes Alphonse Pype - Rue de l'École - Boursines
PIERREFONDS	COMPIEGNE	1er bureau - Bureau centralisateur - Mairie annexe - 21, place de l'Hôtel de Ville
REEZ-FOSSE-MARTIN	SENLIS	Mairie - Rue Fromentelle
ROTANGY	BEAUVAIS	Salle polyvalente - 10, rue de l'Église
ROUSSELOY	CLERMONT	Salle périscolaire - 33, rue de Mélio
SAINT-AUBIN-EN-BRAY	BEAUVAIS	1er bureau - Bureau centralisateur - Salle des 4 Vents - 40, rue des Clères
SAINT-LEGER-AUX-BOIS	COMPIEGNE	Salle des Fêtes - Place de la Liberté
SAINT-SULPICE	BEAUVAIS	Salle des Fêtes Maurice Breton - Rue des Ecoles
SAINT-THIBAUT	BEAUVAIS	Mairie (salle de classe) - 27, rue Anicet Corniquet
SEMPIGNY	COMPIEGNE	Salle des Fêtes
TRACY-LE-VAL	COMPIEGNE	Salle des fêtes - rue Pierre et Marie Curie
TROISSEREUX	BEAUVAIS	Salle polyvalente - 36, rue de Calais
VELENNES	BEAUVAIS	Salle des Fêtes - 38, Grande Rue
VERDEREL-LES-SAUQUEUSE	BEAUVAIS	1 <sup>er</sup> bureau - Bureau centralisateur - Rue de la Mairie - Verderel
VERDEREL-LES-SAUQUEUSE	BEAUVAIS	2 <sup>ème</sup> bureau - Ecole - Impasse des Blémonts - Sauqueuse-Saint-Lucien
VEZ	SENLIS	Salle des Fêtes - 21, bis rue de Croix Rebour